



## SOMMAIRE

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU JEUDI 11 JUILLET 2024 A 19H30 EN MAIRIE**

---

Absent Excusé : Christiane Rochedix (Procuration à O. Masson)

Absent : Catherine Bertherat

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 30 mai 2024.

- Approuvé -

#### **ORDRE DU JOUR :**

##### **1 – DECISION MODIFICATIVE :**

*Délibération*

Présentation G.THOMAS

La décision modificative concerne le paiement des frais d'études (300€) de la route d'Unias, non imputé sur le bon compte.

- Approuvé -

##### **2 – RECENSEMENT DES POINTS D'EAU AUJOURD'HUI SANS COMPTAGE :**

*Information*

Présentation G.THOMAS

LFA ayant la compétence eau potable, elle doit pouvoir comptabiliser l'ensemble des volumes d'eau fournis aux abonnés du territoire, qu'ils soient publics ou privés.

Une campagne de recensement de ces points d'eau sans comptage va démarrer.

LFA installera à sa charge des compteurs.

##### **3 – CONVENTIONS POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

*Délibération*

Présentation F.CHAUX

Des commerçants itinérants occupent ponctuellement le territoire communal, en consommant éventuellement de l'électricité.

Il conviendrait de mettre en place un principe de convention et d'en déterminer le montant.

- Approuvé - Le conseil valide un loyer de 15€ par trimestre, par commerce. Le branchement sera fera sur la salle du périscolaire, à la charge du commerçant et sous responsabilité.

##### **4 – REMBOURSEMENT SUR UNE LOCATION SALLE DES FETES :**

*Délibération*

Présentation G.THOMAS

Lors d'une récente location de la salle des fêtes, les locataires se sont trouvés confrontés à une addition exceptionnelle de dysfonctionnements : la climatisation (mais ils étaient prévenus que nous sommes en attente du matériel), le lave-vaisselle qui est tombé en panne, etc...

Les locataires nous ont demandé une indemnisation. Il sera proposé de rembourser 300,00 € sur une location « mariage » de trois jours à ces locataires extérieurs à Craitilleux.

- Approuvé -

**5 – PRINCIPES DE REMBOURSEMENTS SUR LOCATION SALLE DES FETES :**

*Délibération*

Présentation H.REBOURG

La Trésorerie nous demande d'établir un « tarif » de ces remboursements éventuels afin d'éviter de délibérer au coup par coup.

- Approuvé - Le Conseil valide un montant de remboursement maxi de 300€ par location/ Une clause spécifique sera rajoutée au contrat afin d'encadrer les remboursements

**6 – POMPE A CHALEUR SALLE DES FETES :**

*Information*

Présentation G.THOMAS

Le devis pour la réparation de la PAC de la salle des fêtes se monte à 15 532,89 € HT

Une demande d'aide à LFA sous forme de retour d'AC nous apportera 50% du montant.

Le matériel est arrivé cette semaine, et l'entreprise serait disponible soit début soit fin août.

L'opération peut être déclenchée.

**7 – MUTUALISATION DEFENSE INCENDIE :**

*Délibération*

Présentation F.CHAUX

LFA crée un service commun sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie à l'échelle du territoire Loire Forez.

Il est demandé à la commune si elle souhaite adhérer à ce service commun. Les différentes options seront présentées.

- L'adhésion est remise au vote sur au prochain Conseil Municipal- Le conseil vote l'accord d'étudier d'autres devis pour le contrôle et l'entretien des bornes d'incendie.

**SUSPENSION DE SEANCE**

**8 – CONCOURS DE PETANQUE DES ELUS :**

*Information*

Présentation G.THOMAS

Ce concours aura lieu le samedi 7 septembre à Sail Sous Couzan. La commune ne présentera aucune équipe.

**9 – INSTALLATION DEFIBRILATEURS :**

*Information*

Présentation H.REBOURG

Après l'installation du 1er défibrillateur à la Mairie, le 2ème sera mis au stade à l'extérieur. (Avis contre : H Rebourg, O Masson, C Rochedix / Absentation : G Thomas, F Chaux).

La commune étudiera la possibilité de poser d'autres appareils dans d'autres quartiers.

**10 – SUPPRESSION DE CAMERAS :**

*Information*

Présentation H.REBOURG

La société SISTEL est venue récupérer des caméras. Nous ne paierons plus leur location. A ce jour, il ne reste plus qu'1 contrat.

**11 – QUESTIONS DIVERSES :**

**Le Maire, Georges THOMAS**



*de secrétaire de séance*

Arnaud VARIN